



© Obs+Herbe

## FICHE 06

# La traite robotisée et le pâturage



Le risque lié au pâturage est qu'il pourrait engendrer une diminution du nombre de traites par vache (passage dans le robot) et, de ce fait, entraîner une diminution de la production laitière.

### 1. QUELLES SOLUTIONS POUR RÉDUIRE CETTE PROBLÉMATIQUE ?

3 situations sont présentées ci-dessous avec des solutions :

#### > SITUATION A

Production laitière élevée (>10.000 L/vache) ET /OU densité de bétail élevée (> 8 VL/ha de prairie).

> **SOLUTION** : « A-E-E » (A = pâture ; E = étable).



© Obs'herbe

On limite l'accès au pâturage à une **durée de 8 heures** («A»). Les vaches ont accès à la prairie par la porte de tri ou par sélection via le robot. Pendant cette période, elles ne sont pas nourries à l'étable. La distribution de la ration se fait à la fin de ces 8 heures de pâturage. On donne chaque jour une nouvelle parcelle à raison de +/- 0,4 ha/VL si l'objectif est de 5-6 kg de matière sèche (MS) d'herbe en prairie (1/3 des fourrages).

> **SOLUTION** : « pâturage continu »

Si on n'a pas envie de faire des petites parcelles, on crée 3 grandes parcelles de taille égale. Sur ces parcelles, on aura l'occasion d'alterner fauche et pâture. Les vaches restent **3 semaines sur 1 parcelle**, puis on passe à la parcelle suivante. Les **quantités** devront être **adaptées à l'auge** : la première semaine, moins de complémentation à l'auge ; en semaine 3, plus de complémentation.

Ce système est moins régulier, moins efficace en pousse d'herbe, en refus, etc. Avec ce type de gestion, on s'attend à une ingestion d'herbe de **2-4 kg de MS / VL**.



## > SITUATION B

Production laitière 7-10.000 L / vache. Entre 5 et 8 VL / ha de prairie

> **SOLUTION:** «A-B-E» (A = bloc A en pâture; B = bloc B en pâture; E = étable)

On répartit les pâtures en bloc A et en bloc B. Les 2 blocs sont desservis par des chemins différents, partant d'une porte de tri avec accès au bloc A/ au bloc B/ retour étable. Pendant 8 heures, les vaches ont accès au bloc A. Après cette période, les vaches auront accès à une bande de nouvelle herbe dans le bloc B, dès qu'elles se présentent à la porte de tri. Si elles ont été traitées, elles seront autorisées à sortir à nouveau. Ainsi, on arrive à 2 x 8 heures de pâturage. En suivant bien cette méthode, on arrive à **2/3 de la ration en herbe pâturée**. 1/3 de la ration est donnée à l'étable (« E »). Les passages dans le robot et la production du lait restent de cette manière à un très bon niveau.



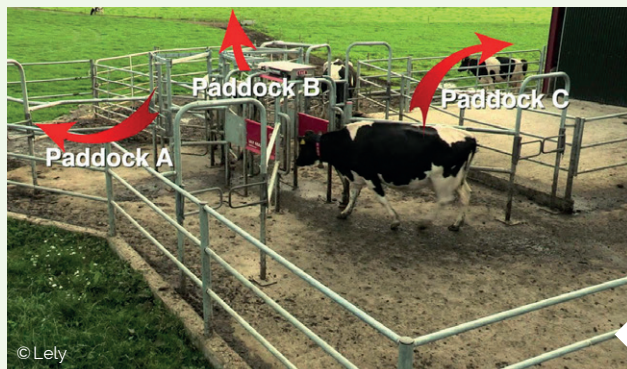
Un exemple de système A-B-E à la ferme de Dominique et Aurélie Moulin à Béciers:

<https://www.terrae-agroecologie.be/portraits/dominique-et-aurelie-moulin>

## > SITUATION C

Génétique adaptée à une ration 100% herbe pâturée et à une charge de bétail à 2-3 VL / ha

> **SOLUTION:** «A-B-C»



On répartit les pâtures en bloc A, B et C. Chaque bloc dispose d'un chemin séparé depuis la porte de tri avec 4 sorties possibles: **bloc A/ bloc B/ bloc C/ retour étable**. Pendant **8 heures**, les vaches ont accès au bloc A; puis elles pâturent 8 heures dans le bloc B, et enfin elles finissent leur journée par 8 heures de pâturage au bloc C.

Porte de tri a/b/c

Chaque fois, les vaches sont attirées par une nouvelle bande d'herbe fraîche. Pour y arriver, elles sont obligées de passer au robot et la porte de tri. Avec ce type de gestion, on arrive bien à 2,8 passages au robot et 2,4 - 2,5 traites par vache par jour. La **ration** est basée sur du **100% herbe pâturée**.



### De l'eau ou pas sur la prairie ? Oui, de l'eau s'il vous plaît.

Les vaches ayant de l'eau à disposition au pâturage ne vont pas moins souvent au robot. Les vaches boivent principalement pendant la journée (80 %). 40 % de la consommation totale d'eau se fait après la traite ou après avoir mangé. Si nous ne fournissons pas des bacs à eau dehors, il n'y aura pas une bonne ingestion de l'herbe.



## CONTACTS

**PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT**  
Audrey POLARD • apolard@pnpe.be • +32 (0)488 981 156

**PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES**  
Hervé LUST • h.lust@pnpc.be • +32 (0)68 54 46 02

**OBS'HERBE**  
Pieter Van Rumst • pieter@obsHerbe.com • +32 (0)478 77 97 05

**FUGEA**  
Anouchka Hoffmann • ah@fugea.be • +32 (0)499 71 44 44

La réalisation de cette fiche a été financée par le GAL des Plaines de l'Éscout dans le cadre de la fiche agriculture résiliente avec la collaboration du PNPC et de la FUGEA et l'expertise technique d'Obs'Herbe

LA TRAITE ROBOTISÉE ET LE PÂTURAGE | 2/2

